



78  
FESTIVAL DE VENISE  
COMPÉTITION OFFICIELLE

ARRAS 2021  
FILMFESTIVAL  
PRIX DU PUBLIC

# VARSOVIE 83

## UNE AFFAIRE D'ÉTAT

UN FILM DE  
JAN P. MATUSZYŃSKI

ALPUM FILM (co-production avec) LES CONTES MODERNES / ARTE FRANCE CINÉMA / AUVERGNE-RHÔNE-ALPES CINÉMA / CANAL + / BACKSTREET FILMS / MADRID LAB / CZECH TELEVISION / MALTOVA WAISSAH FILM FUND (co-production avec) POLISH FILM INSTITUTE  
REGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR & REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (co-production avec) LE CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'ANIMÉ ARTE FRANCE et al. CZECH FILM FESTIVAL (avec) TOMASZ BĘDZIŃSKI SANDRA KURCZAK JACEK BRZĄK ANNA SZCZĘŚLIWA  
ROBERT WICKIOWSKI TOMASZ COTY KRSZTOFKA KWIŃCZAK ANDRZEJ SZYMA WIEBAL PRZEMYSŁAW PAWIAŁ MARIUSZ GOSIŃSKI PATRICK MATHIEUKEVICZ MICHAŁ BERGAMINI MAŁGOSIA SĘKALSKA ANNA SZCZĘŚLIWA SEBASTYEN SPOŁEĆCZAK BRONIA WŁADYSLAW  
PRZEMYSŁAW DROGOSZLEWIKOWSKI PAŁA BUDKOŁA (co-production avec) MAŁGORZATA ZACHARSKA (co-production avec) PATRZYK NIZAN LAURENT VERSON MAŁGOSIA SĘKALSKA ANNA SZCZĘŚLIWA SEBASTYEN SPOŁEĆCZAK BRONIA WŁADYSLAW  
DAMIEN PÉREZ FEMBUSSAN MAŁGORZATA SĘKALSKA JULIA GANCZARZ MAŁGORZATA SĘKALSKA ANNA SZCZĘŚLIWA KACPER HERCZAK (co-production avec) KAJA KRZYWICKA ANNA SZCZĘŚLIWA (co-production avec) ZERI NE ERŐLŐ SZÁZAD SPRAWA GROZDOKA PRZEMYSŁAW DROGOSZLEWIKOWSKI LESZEK BODZAK ANETA HEKNEREJAM (co-production avec) JAN P. MATUSZYŃSKI



Logo of various production partners including ARTE, FRANCE CINÉMA, CANAL+, BACKSTREET FILMS, MADRID LAB, CZECH TELEVISION, MALTOVA WAISSAH FILM FUND, POLISH FILM INSTITUTE, REGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR & REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, LE CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'ANIMÉ, ARTE FRANCE, CZECH FILM FESTIVAL, TOMASZ BĘDZIŃSKI, SANDRA KURCZAK, JACEK BRZĄK, ANNA SZCZĘŚLIWA, ROBERT WICKIOWSKI, TOMASZ COTY, KRSZTOFKA KWIŃCZAK, ANDRZEJ SZYMA, WIEBAL, PRZEMYSŁAW PAWIAŁ, MARIUSZ GOSIŃSKI, PATRICK MATHIEUKEVICZ, MICHAŁ BERGAMINI, MAŁGOSIA SĘKALSKA, ANNA SZCZĘŚLIWA, SEBASTYEN SPOŁEĆCZAK, BRONIA WŁADYSLAW, DAMIEN PÉREZ, FEMBUSSAN, MAŁGORZATA SĘKALSKA, JULIA GANCZARZ, MAŁGORZATA SĘKALSKA, ANNA SZCZĘŚLIWA, KACPER HERCZAK, KAJA KRZYWICKA, ANNA SZCZĘŚLIWA, ZERI NE ERŐLŐ SZÁZAD, SPRAWA GROZDOKA, PRZEMYSŁAW DROGOSZLEWIKOWSKI, LESZEK BODZAK, ANETA HEKNEREJAM, JAN P. MATUSZYŃSKI



# VARSOVIE 83

## UNE AFFAIRE D'ÉTAT

(LEAVE NO TRACES)

UN FILM DE JAN P. MATUSZYŃSKI

librement inspiré de  
« Leave No Traces. The Case of Grzegorz Przemysk », de Cezary Łazarewicz

Synopsis :

**Varsovie, 1983. Le fils d'une militante proche de Solidarność est battu à mort par la police. Mensonges, menaces : le régime totalitaire du Général Jaruzelski va tenter par tous les moyens d'empêcher la tenue d'un procès équitable.**

2h40 – Pologne, France, Tchéquie - 2,39 - 5.1

Visa : 153.447

**AU CINÉMA LE 4 MAI 2022**

Photos, dossier de presse et matériel disponibles sur  
[www.memento-distribution.com](http://www.memento-distribution.com)

### Distribution

Memento Distribution  
[distribution@memento-films.com](mailto:distribution@memento-films.com)  
Tél. : 01 53 34 90 39

### Presse

Laurence Granec – Vanessa Fröchen  
[presse@granecoffice.com](mailto:presse@granecoffice.com)  
Tél. : 01 47 20 36 66

## NOTE D'INTENTION DU RÉALISATEUR, JAN P. MATUSZYŃSKI

Le cinéma est une sorte de miroir qui peut plonger au plus profond de l'âme. Celle du personnage principal comme celle du spectateur. A travers un miroir, chacun y voit quelque chose de différent. Telle est la beauté du cinéma. Une liberté dont nous avons tous besoin. Grzegorz Przymyk tenait à sa liberté quand les forces de l'ordre lui ont ordonné de présenter sa pièce d'identité le 12 mai 1983. Il savait qu'il n'avait pas à obtempérer puisque la loi martiale avait été levée. Il a donc refusé d'obéir.

Personne ne sait qui lui a porté le coup de poing final, fatal, qui causa sa mort. Un scénario digne de Kafka, similaire à tant d'affaires contemporaines. L'unique raison pour laquelle l'affaire a ressurgi est la présence d'un témoin oculaire.

Le film m'a donné l'opportunité de refléter divers visages du régime communiste polonais des années 80. A l'instar d'un miroir à multiples facettes. Et il nous appartient de le préserver intact. C'est en ravivant la mémoire que nous pouvons espérer que l'histoire ne se répétera pas.

## ENTRETIEN AVEC JAN P. MATUSZYŃSKI

**Le roman de Cezary Łazarewicz - *Leave No Traces, the case of Grzegorz Przymyk* - dont vous vous êtes inspiré comporte une quantité considérable de faits détaillés. Comment avez-vous abordé le scénario face à une telle abondance d'informations ?**

Le cinéma est un art si complexe qu'il permet de construire plusieurs narrations à la fois. Pendant que vous développez une intrigue en particulier vous y "remboursez" en même temps toutes sortes d'informations, et ce à plusieurs niveaux narratifs sans qu'ils interfèrent vraiment les uns avec les autres. C'est un des aspects du processus cinématographique qui me fascine beaucoup.

Un des choix essentiels dans l'adaptation du livre a été de me restreindre aux seuls faits de 1983 et 1984. Car au final Łazarewicz décrit une histoire tentaculaire qui remplirait largement trois saisons d'une série télévisée. De plus, tout ce qui a suivi le premier procès pourrait être interprété comme une redondance dramatique.

Ce qui m'a le plus interpellé dans l'affaire Przymyk, c'est probablement sa perversité. Comme mon précédent film, *The Last Family* [un portrait du peintre Zdzisław Beksiński à travers l'histoire de sa famille], *Varsovie 83, une affaire d'état* combat fermement l'idée commune qu'il suffit de se fier aux gros titres. Au contraire, ne jamais s'y fier.

**Przymyk meurt dès le début du film et la construction du récit ne semble pas être dirigée vers la révélation de son véritable assassin... Qu'est-ce qui vous a donné envie de repenser la structure traditionnelle du thriller ?**

La question est : à quel moment intervient la plus sourde des violences ? Je m'intéresse aux faits qui paraissent évidents au premier abord car quand on se penche dessus ensuite, on se rend compte qu'ils sont en fait beaucoup plus complexes.

C'est ce qui se passe dans le film. Jurek Popiel, notre personnage et témoin principal, est celui qui a vu le plus sans pour autant avoir tout vu.

Un peu comme dans *Blow-Up* de Antonioni : on veut résoudre entièrement le mystère mais c'est impossible. Cela m'a beaucoup intrigué, car le concept de vérité, du moins au sens littéral du terme, n'existe pas vraiment ici. Chacun a sa propre vérité qui reste de surcroît malléable, et en plus de cela, quasiment chaque personnage a une motivation très différente de celles des autres.

**Quelle est votre approche quand il s'agit d'incarner des personnages réels ? Vos acteurs sont-ils censés les imiter, même en présence de personnages fictifs, comme c'est le cas dans votre film ?**

*Varsovie 83, une affaire d'état* est une mosaïque de plusieurs personnages réels que je tenais à aborder de façon différente par rapport à mon film précédent. Nous avons ici de véritables personnalités

inscrites dans l'histoire récente de la Pologne : le général Wojciech Jaruzelski, Barbara Sadowska, Grzegorz Przymyk. Je voulais qu'ils soient fidèles aux images que nous avons déjà d'eux, même si le casting pour le rôle de Grzegorz n'a pas été une tâche aisée. Nous cherchions un garçon charismatique, sans forcément de ressemblance physique. Quant à Jurek, le rôle principal, nous avons décidé avec les producteurs que son identité devait être modifiée, et ce pour diverses raisons. Ce parti-pris m'a apporté une certaine liberté parce qu'il impliquait de fait un traitement des rôles principaux différent de celui que nous avons adopté pour *The Last Family*.

**Le cas Przymyk est et demeurera un mystère. Et pourtant, comme vous l'avez rappelé, des affaires similaires se produisent partout dans le monde.**

Grzegorz Przymyk a été placé en détention très probablement du fait qu'il a refusé de montrer sa carte d'identité. Bien que, comme cela a été révélé plus tard, il l'avait bien sur lui. Il n'a pas voulu la produire car l'état de guerre avait été suspendu depuis plus de 5 mois : il a simplement voulu faire valoir ses droits en tant que citoyen. De prime abord, son geste peut paraître anecdotique mais il est en fait plein de sens. Et que cet acte symbolique et courageux ait eu lieu en 1983 n'a aucune espèce d'importance. Si on devait comparer cette affaire à une affaire contemporaine ce serait de toute évidence le meurtre de George Floyd. Même si, pendant la phase de documentation, j'ai trouvé au moins sept autres cas similaires. Ce qui, d'une part, m'a conforté sur le fait que l'histoire que je racontais serait universelle et, d'autre part, m'a fait douloureusement prendre conscience que ce genre d'abus de pouvoir se produisait, et se produit toujours, partout. Récemment encore, en Pologne, un homme est décédé lors d'une intervention policière et des émeutes se sont ensuivies.

La seule chose que je puisse faire en tant que cinéaste est de scruter ce phénomène tout en essayant de creuser pour y trouver une histoire qui vaille la peine d'être racontée sur grand écran. Sans imposer quelque thèse que ce soit ni encore moins juger mes personnages pour leurs actes : chacun d'entre eux évolue dans un système propre avec l'importance que revêt un pion sur un échiquier. Nous ne prenons aucun risque aujourd'hui, avec le recul suffisant, à observer les années 80. Il nous est facile de porter un jugement et de décréter ce qui y était "bon" ou "mauvais". A la lecture du roman de Cezary Łazarewicz, j'ai été choqué qu'une affaire qui s'est déroulée avant que je sois né puisse ressembler de si près à tant d'affaires contemporaines à l'instar d'un miroir reflétant sans cesse les mêmes images à travers le temps. C'est une des raisons essentielles pour lesquelles j'ai pensé qu'il était nécessaire de l'adapter au cinéma.

**L'assassinat de George Floyd a été filmé par un adolescent. Przymyk ne pouvait évidemment pas compter sur ce genre de témoignages mais sa mort a tout de même suscité de fortes protestations populaires.**

L'affaire Przymyk est devenue retentissante et médiatisée pour deux raisons principales. D'abord l'existence d'un témoin que les forces de l'ordre n'ont pas réussi à appréhender. Ensuite, le rôle détenu par le Père Jerzy Popiełuszko suivi à l'époque par des milliers de fidèles. C'est grâce à lui que l'affaire a pris une telle ampleur. Elle a eu pour triste épilogue que les responsables du passage à tabac de Przymyk, et par conséquent de sa mort, n'ont pas eu à répondre de leurs actes. Ce qui a poussé les autorités à intervenir de manière encore plus agressive, entraînant, entre autres, le meurtre de Popiełuszko. On se demande du coup ce qui se serait passé si les coupables avaient été traduits en justice en temps et en heure...

**Face à des évènements aussi tragiques, vous infusez un peu d'humour noir dans le film. La musique quant à elle reste assez dramatique.**

Je suis content d'avoir pu insérer une pointe d'ironie dans certaines scènes. Quant à la musique, j'ai pensé dès le départ qu'elle devait être très expressive. Ma première inspiration était la bande originale de Jonny Greenwood pour *There Will Be Blood* de Paul Thomas Anderson. Par la suite, j'ai décidé qu'elle devait même être oppressante, c'est le terme exact. L'oppression est le fil rouge déployé tout au long

de cette histoire. Il m'est paru naturel que la musique devait "accabler" encore plus les personnages, les enfermer dans un labyrinthe dont ils n'ont aucune chance de s'échapper. L'œuvre d'Ibrahim Maalouf illustre cette intention à la perfection.

Encore imprégné de l'ambiance de *The Last Family*, j'ai voulu aussi utiliser certaines chansons de cette époque. Ce sont des références temporelles toujours utiles.

*Varsovie 83, une affaire d'état* est à regarder sous plusieurs angles. Le film est une réflexion portée sur une affaire dotée d'un axe intangible, auquel aucun de mes personnages principaux n'a accès : le pouvoir.

### **Travaillez-vous différemment avec les acteurs lorsqu'il y a autant de personnages impliqués ?**

Je pense que chaque personnage a son importance dans un film même si ici la narration n'est pas construite autour des protagonistes. Le rôle principal semble être Jurek Popiel mais c'est en fait Grzegorz Przemyski.

Pour chacun des personnages, nous nous sommes demandés : qui est-il vraiment ? D'où vient-il ? Quelles sont ses motivations ? Qui est Kowalczyk, le subordonné de Kiszczak, interprété par Tomasz Kot [connu pour son rôle dans *Cold War*] ? Qu'est-ce qui l'intéresse ? Ou encore les parents de Jurek à la relation pour le moins ambiguë ? Ces considérations ne naissent pas du hasard, elles sont le fruit de très nombreuses conversations et échanges. J'essaie toujours de rencontrer mes acteurs un à un car le processus dans son ensemble mérite la plus grande attention. Même le plus petit des rôles peut s'avérer crucial.

Il est certain que j'ai passé beaucoup de temps à travailler l'intrigue autour de l'ambulancier Wysocki pour au final la condenser en un nombre réduit de scènes montrant bien comment toute cette machination peut briser un homme. J'ai voulu des cadres statiques dont on ne peut s'échapper d'aucun côté. De plus, tourner en 16 mm nécessite beaucoup de concentration et implique une motivation supplémentaire pour être au plus précis. J'aime cette précision. Avec elle, je suis assuré de ne faire perdre de temps à personne, y compris à moi-même.

*Propos recueillis par Marta Bałaga*

## **JAN P. MATUSZYŃSKI**

Né en 1984, Jan P. Matuszyński est titulaire du diplôme Réalisation de films de la faculté Krzysztof Kieślowski Film School University of Silesia de Katowice en Pologne. Il a également suivi le cursus Documentaire de la Wajda School à Varsovie. Son documentaire *Deep Love* a été récompensé, entre autres, par le Prix du meilleur documentaire au 36ème Festival International du Film de Moscou et par le Prix Silver Horn du meilleur long métrage documentaire au 54ème Festival du Film de Cracovie. Son premier long métrage, *The Last Family*, a été présenté en avant-première à Locarno où il a remporté le Prix du meilleur acteur. Il a été projeté dans plus de cent festivals dans le monde (notamment à Rotterdam, Hong Kong, Palm Springs et New York pour le New Directors / New Films Festival), rafflant de nombreux prix internationaux. Jan tourne également pour la télévision. Sa série la plus récente *The King of Warsaw*, produite par CANAL+, est sortie en octobre 2020. *Varsovie 83, une affaire d'état* est son second long métrage.

## **ACTEURS**

### **Tomasz Ziętek**

Tomasz Ziętek est un acteur et musicien né en 1989. Il a fait ses débuts en 2014 dans le rôle de Jan Bytnar "Rudy" dans *Stones for the Ramparts* qui l'a rendu très populaire auprès du public polonais. Il a notamment joué dans les films *Demon* de Marcin Wrona, *Carte Blanche* de Jacek Lusiniński, *Body/Ciało* de Małgorzata Szumowska, ou le drame de guerre britannique *World on Fire*. Depuis 2013, Tomasz est chanteur, auteur-compositeur et guitariste pour The Fruitcakes, un groupe de big beat progressif signé par PIAS Recordings et distribué à travers toute l'Europe.

### **Sandra Korzeniak**

Sandra Korzeniak est une actrice polonaise. Son travail inclut des rôles dans le cinéma d'auteur - *The Neighbours* de Grzegorz Królikiewicz ou *The Invisible* de Paweł Sala - ainsi que dans des films grand public tels que *Spanish Woman* de Łukasz Barczyk ou *Triple Trouble* de Marta Karwowska. Dans *Varsovie 83, une affaire d'état* de Jan. P. Matuszyński, Sandra interprète le personnage féminin principal, Barbara Sadowska.

## **MUSIQUE ORIGINALE**

### **Ibrahim Maalouf**

Né en 1980 à Beyrouth, Ibrahim Maalouf poursuit depuis plus de 15 ans son travail de métissage des genres et est salué partout dans le monde. Il est récompensé à deux reprises par une Victoire du Jazz et deux Victoires de la Musique.

Son amour pour le cinéma l'a amené à composer plusieurs bandes originales de films. En 2017, il reçoit le César de la Meilleure Musique de Film, le Prix Lumière pour le film *Dans les forêts de Sibérie* de Safy Nebbou et un Echo Jazz en Allemagne.

En 2021, Ibrahim compose la musique du film documentaire *9 Jours à Raqqa* sélectionné à Cannes et réalisé par Xavier de Lauzanne. Il collabore avec Mohamed Hamidi, pour la quatrième fois, à l'occasion de son nouveau film *Citoyen d'Honneur* dont la sortie est prévue en 2022. Au fil des projets, Ibrahim a composé une quinzaine de bandes originales pour le cinéma.

## QUELQUES REPÈRES SUR LA POLOGNE DE L'ÉPOQUE

### Le contexte historique

Alignée sur le modèle soviétique depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la Pologne subit à la fin des années 70 une grave crise économique qui menace le niveau de vie, déjà faible, de ses habitants. C'est dans ce contexte qu'en août 1980, les 17 000 travailleurs des chantiers navals Lénine de Gdansk se mettent en grève : une première dans le camp socialiste. A leur tête, un ouvrier électricien moustachu et catholique, dont le monde découvre le visage et le nom, Lech Walesa. Les négociations avec le pouvoir – retransmises par haut-parleur pour les grévistes – aboutissent le 31 août à « l'accord de Gdansk », qui accepte les principales revendications des travailleurs : gel du prix des denrées alimentaires, autorisation de créer des syndicats libres. C'est la naissance de Solidarność (Solidarité) dont Lech Walesa prend la direction.

Mais quand Solidarité, auquel a adhéré près d'un tiers du peuple polonais, étend son influence – avec le soutien de l'Église catholique locale – et réclame des élections libres, la réaction est violente : le 13 décembre 1981, le général Wojciech Jaruzelski prend le pouvoir et décrète la loi martiale. C'est, selon lui et plusieurs dirigeants européens de l'époque, la seule façon d'éviter une intervention militaire soviétique, mais l'histoire prouvera que l'URSS n'avait jamais projeté une telle opération. Pendant plus de dix-huit mois (jusqu'au 22 juillet 1983), l'état d'urgence – ou état de guerre – autorise des centaines d'arrestations arbitraires d'opposants, dont près d'une centaine perdront la vie. Le syndicat Solidarité est interdit, l'activité politique de ses dirigeants devient clandestine.

### À LIRE APRES AVOIR VU LE FILM : L'AFFAIRE GRZEGORZ PRZEMYK

#### L'histoire vraie dont le film est inspiré

Le 3 mai 1983, Barbara Sadowska, poétesse et militante anticommuniste bien connue du régime, est molestée par la police à l'Église Saint-Martin de Varsovie, alors qu'elle participe à une action de soutien aux familles des opposants incarcérés. Les policiers lui cassent un doigt et la menacent de représailles contre son fils, Grzegorz Przemyski. Le 12 mai, celui-ci est arrêté par la police (« milice citoyenne » en polonais), place du Château à Varsovie, alors qu'il fête avec des amis la fin des premières épreuves du bac. Parce qu'il n'a pas ses papiers, Grzegorz est emmené au poste, où trois policiers le brutalisent. Il meurt des suites de ses blessures le 14 mai – à trois jours de ses 19 ans. Le 19 mai, ses obsèques religieuses réunissent plusieurs dizaines de milliers de personnes, les signes distinctifs de-Solidarité sont affichés : c'est la plus grande manifestation depuis l'instauration de la loi martiale.

Une enquête est ouverte sur la mort de Grzegorz Przemyski, mais, sous la direction de Czesław Kiszczak, qui dirige les services de renseignements, tout est mis en œuvre pour que l'affaire soit étouffée. Barbara Sadowska est calomniée, Cezary, un ami de Grzegorz arrêté avec lui, témoin principal de sa mise à mort, est discrédité puis menacé à plusieurs reprises ; la décision est prise d'accabler les ambulanciers qui ont transporté le jeune homme agonisant, pour mieux innocenter les policiers. « *Il ne doit y avoir qu'une seule version de l'enquête : les ambulanciers* », écrit dans une note Czesław Kiszczak.

De fait, ce sont eux, à qui l'on a extorqué de faux aveux, qui sont condamnés au terme d'une parodie de procès, à l'été 1984. Dans le même temps, la cour acquitte Arkadiusz Denkiewicz, le policier de permanence qui a lancé à ses collègues : « *Frappez-le mais sans laisser de traces.* » Après la chute du communisme, le cas Grzegorz Przemyk sera rouvert à plusieurs reprises, mais aucun des procès ultérieurs – certains entravés par la prescription – ne permettra de lui rendre totalement justice. Barbara Sadowska est morte en 1986 et c'est Leopold Przemyk, le père de Grzegorz, qui se bat pour la mémoire de leur fils. Quelques mois avant sa mort, en 2013, celui-ci porte l'affaire jusqu'à la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui oblige l'État polonais à lui verser... 20 000 euros.



## LISTE ARTISTIQUE

Jurek	Tomasz Ziętek
Barbara	Sandra Korzeniak
Le père de Jurek	Jacek Braciak
La mère de Jurek	Agnieszka Grochowska
Grzegorz Przemysk	Mateusz Górski
Czesław Kiszczak	Robert Więckiewicz
Stanisław Kowalczyk	Tomasz Kot
Wysocki	Sebastian Pawlak

## LISTE TECHNIQUE

Réalisation	Jan P. Matuszyński
Image	Kacper Fertacz
Scénario	Kaja Krawczyk-Wnuk
Adapté du livre-enquête	« Leave No Traces. The case of Grzegorz Przemysk » de Cezary Łazarewicz
Casting	Piotr Bartuszek
Musique	Ibrahim Maalouf
Son	Kacper Habisiak, Sébastien Crueghe, Jarosław Bajdowski
Montage	Przemysław Chruścielewski
Maquillage	Pola Guźlińska
Costumes	Małgorzata Zacharska
Décors	Paweł Jarzębski
Une production	Aurum Film
En co-production avec	Les contes modernes, Arte France Cinéma, Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma, Canal +, Background Films, Magiclub, Czech Television, Mazovia Warsaw Film Fund
Cofinancé par	Polish Film Institute, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Région Auvergne-Rhône-Alpes
En partenariat avec	le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée et le Czech Film Fund
Co-produceurs	Patrice Nezan, Laurent Versini, Mikuláš Novotný, Olivier Père, Rémi Burah, Małgorzata Seck, Alicja Gancarz, Magdalena Ulejczyk, Anna Spisz
Producteurs	Leszek Bodzak, Aneta Hickenbotham
Ventes internationales	New Europe
Distribution France	Memento Distribution